

Mort de l'ours Balou

Publié le 11/06/2014

Le mâle Balou, âgé de 11 ans, a été retrouvé mort le mardi 10 juin sur la commune de Melles (Haute-Garonne). Les premières constatations laissent penser à une mort due à une chute.



Photo de Balou prise par un appareil automatique de l'ONCFS- Réseau ours brun le 24 mai 2014.

Le mâle Balou, âgé de 11 ans, a été retrouvé mort le mardi 10 juin sur la commune de Melles (Haute-Garonne). Les premières constatations laissent penser à une mort due à une chute. Rappelons qu'il avait été blessé par un chasseur, à la patte avant droite, en septembre 2008.

Il avait été réintroduit en 2006, en même temps que 4 femelles. Deux de ces femelles sont mortes accidentellement, une est isolée en Aragon et ne se reproduit pas, seule la dernière, Hvala, se reproduit régulièrement. Au final un animal sur cinq relâchés en 2006 peut encore participer à la restauration d'une population viable.

La mort de Balou est une perte très importante pour l'avenir de la population d'ours. C'est sur lui qu'on comptait pour diversifier génétiquement les futurs ours du noyau des Pyrénées centrales.

En effet, Pyros, aujourd'hui âgé de 26 ans, est le père de 24 oursons sur les 28 identifiés dans les Pyrénées centrales. Balou arrivait à un âge où il aurait pu détrôner Pyros comme mâle dominant et se reproduire.

Sa mort pose plus que jamais la nécessité du renforcement en Pyrénées centrales, en plus des Pyrénées occidentales, préconisé par l'expertise scientifique du Muséum national d'histoire naturelle, suite à la demande du Ministère de l'écologie.

Cette mort d'un adulte dans la force de l'âge doit nous rappeler que le milieu montagnard est un terrain accidenté et que les ours peuvent, eux aussi, perdre la vie à tout moment. Ce risque est encore plus dramatique dans les Pyrénées occidentales où ne vivent que deux mâles :

Néré, 17 ans et son fils Cannelito, 10 ans. Dans ces conditions, un accident de ce type ferait encore plus porter la responsabilité à l'Etat de la disparition pure et simple de ce noyau.

On attend beaucoup du nouveau plan de conservation de l'ours brun, promis par le ministère, qui doit impérativement en tenir compte.

Source : FIEP du 11 juin 2014 <http://www.fiep-ours.com/lecture.php?op=lecture&sid=352>